

<http://www.snetap-fsu.fr/CAP-des-secretaires-d,758.html>



CAP des secrétaires d'administration scolaire et universitaire (SASU)

- Métiers - Administratif.ve - Carrière, rémunération, conditions de travail - CAP des Secrétaires Administratifs - Archives de 2008 à 2011 -

Date de mise en ligne : mercredi 22 mars 2006

Date de parution : 6 avril 2006

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

Compte rendu de la réunion du 30 mars 2006

I) Approbation du procès-verbal de la précédente réunion

Le PV de la séance du 17 novembre 2005 est approuvé.

II) Mouvements

Depuis l'application de la [LOLF](#) (Loi Organique relative aux Lois de Finances), au 01/01/2006, il n'y a plus de postes budgétaires, mais un plafond [ETP](#) (Équivalent Temps Plein), associé à une masse salariale. Ainsi, pour les accueils dans le corps, ils se font toujours sous réserve de disponibilités budgétaires du programme considéré et des priorités (!).

Nouveau point important à connaître, le recours aux agents contractuels devrait fortement diminuer. Le recrutement d'AASU étant toujours difficile par la voie des IRA, un certain nombre de postes d'Attachés ne seront pas pourvus.

Ainsi, il est possible pour des SASU de postuler sur des postes restés vides à l'issue de la [CAP](#) des AASU. La mutation sur ces postes ne se fera qu'après expertise de l'administration. Les agents de catégorie B nommés sur ces postes auront plus de chances, dans la mesure des postes offerts, de devenir AASU par nomination au choix.

Toutes les demandes de détachement ont reçu un avis favorable de principe.

NOM	Affectation ACTUELLE	Affectation SOUHAITEE	AVIS
HENRY E	LEGTA NL CALEDONIE	LEGTA NEUVIC	FAVORABLE
FAVRY E	LPA OPUNOHU	LEGTA GRENOBLE	FAVORABLE
CHAUMANDE M	LEGTA PAU	LEGTA LIBOURNE	FAVORABLE
BRIAND V	LEGTA AURILLAC	LEGTA LAVAL	FAVORABLE
MONIN N	LEGTA PLOMBIERES	ENASAD DIJON	FAVORABLE
ROUSSEL M-J	LEGTA QUIMPER	LPA ST-JEAN BREVELAY	FAVORABLE
COANTIC J-M	LEGTA QUIMPER	LEGTA CHATEAULIN	FAVORABLE
GUBLIN O	LEGTA GROGNY	LEGTA AVIZE	FAVORABLE POSTE HI S/RES EXPERTISE
CHIODETTI P	LEGTA SARTENE	LEGTA ANTIBES	FAVORABLE
JOUSSERAND M-J	LEGTA POLIGNY	LEGTA BESANCON	FAVORABLE
MORENS S	LEGTA VESOUL	LPA ST AFRIQUE	FAVORABLE
FEUILLET S	LEGTA BRIE C ROBERT	LPA CHAMBRAY LÈS TOURS	FAVORABLE ET FP DETAC

CAP des secrétaires d'administration scolaire et universitaire (SASU)

PERRAUD N	LEGTA ST GERMAIN	LPA CONTAMINE	FAVORABLE	
DECORNE I	LEGTA ST GERMAIN	LEGTA QUIMPER	FAVORABLE	
DELPERIE E	LEGTA CASTELNAUDARY	LEGTA CASTELNAUDARY	FAVORABLE POSTE HI S/reserve depart Attaché	
CLUZEL V	LEGTA RODEZ	LEGTA RODEZ	Poste TEPETA	
GUYADER E	LPA BARBEZIEUX	LPA JONZAC	FAVORABLE S/RES DEPART SEILER	
SEILER F		LPA JONZAC	POSTE HI	FAVORABLE POSTE HI S/ RESER EXPERTISE
BARDET K	LPA SAINTES	LPA BARBEZIEUX	S/RES DEPART GUYADER	
MESNIL A	LEGTA BOURCEFRANC	LEGTA SURGERES	FAVORABLE	
MENUT I	LEGTA POITIERS	LEGTA LUCON PETRE	AVIS PARTAGE ARBITRAGE	
CHAMPEAUX S	LPA THURE	LEGTA MERDIGNAC	FAVORABLE	
DELANNOY-JAMIS M.C	LEGTA DIGNE	LA MAYOTTE	FAVORABLE S/RES MUT CONJOINT	
LEBESGUE M	LPA ORANGE	LPA ST BRIEUC	FAVORABLE	
GONZALVEZ J	LEGTA CARPENTRAS	LEGTA AVIGNON	FAVORABLE	
LECERF F	LEGTA ST HERBLAIN		FAVORABLE	
LAUGENIE G	LEGTA LIBOURNE	LEGTA PERIGUEUX	FAVORABLE	

III) Titularisations

Avis favorable pour quatorze agents issus du concours au titre de 2005.

Aucun avis défavorable et une titularisation en attente pour cause de congés maternité de la stagiaire.

IV) Demandes de révision de notation

Six demandes de révision ont été étudiées.

Bien que l'administration se range à l'avis de la hiérarchie de l'agent, nous, représentants du personnel, avons pu obtenir des modifications ou des mesures d'accompagnement pour tous les dossiers.

L'administration admet que le système est complexe et pas tout à fait satisfaisant.

V) Demandes d'intégration

Avis favorable pour les cinq demandes.

VI) Questions diverses

A) Notation 2005

Quelques notes ne sont pas encore parvenues au Ministère. Ce qui expliquerait le retard.

Elles devraient être validées très prochainement. Dès lors les notes pourront être traitées et retournées dans les établissements pour notification aux agents après la tenue de la conférence d'harmonisation, au plus tard en juin.

B) Frais de déplacement pour examen professionnels ou concours internes

La question, posée voilà un an, des problèmes financiers rencontrés par les agents éloignés des centres d'examens, est à nouveau posée. L'administration s'engage à y répondre à la prochaine réunion.

C) Promotions

Elles se font désormais sur la base du ratio Promus/Promouvables.

Pour le passage en classe Supérieure, il est de 11%. Il semble que ce ratio soit plus élevé que dans d'autres Ministères.

1. en classe Exceptionnelle
Le ratio est de 8,5%, (en 2005, 3 promos sur liste d'aptitude et 6 par examen professionnel. Pour 2006, 10 à promouvoir sur liste d'aptitude et 20 par examen professionnel).
2. en catégorie A
Le dispositif normal devrait permettre deux nominations et peut-être trois.

Le dispositif de requalification, suite à la fusion des corps, devrait, lui, permettre de disposer de vingt postes par an pendant 5 ans, mais pour l'ensemble des corps administratifs (Administration Centrale, Services Déconcentrés et Enseignements), soit par liste d'aptitude, soit par examen professionnel (prévu d'ici la fin de l'année).

D) Harmonisation des primes

L'augmentation des primes a été de 2% en 2005. Selon l'administration, la progression devrait être du même ordre pour 2006.

E) Emplois réservés

L'administration possède la liste des demandes. Elles devraient être examinées prochainement. Sont pris en compte, le degré du handicap et la priorité des établissements.

Les représentants Snetap-[FSU](#) du personnel à la CAP des SASU :

Elizabeth Blain ; Joël Chaptal ; Jacqueline Gubian ; Annick Le Gué ; Corine Lorrai ; François Moreau